Image not found or type unknown

Vente aux enchères / Impôts

Par **Alice01**, le **08/07/2014** à **21:37**

Bonsoir à tous

J aimerais savoir quelle déclaration faire aux impôts lorsque que l on perçoit une somme d argent des suites d une vente aux enchères en Suisse?

Les frais de vente en Suisse sont de 15% tout compris.

Devrais je également reverser une part aux impôts en France?

Merci d avance de vos réponses.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés